



MAIRIE
SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

Tél : 04 76 88 60 18 - Fax : 04 76 88 75 10
accueil@saintpierredechartreuse.fr

Comité de pilotage OTS (Organisation du Temps Scolaire)

Date : Mardi 21 novembre 2017

Participants

- Stéphanie Grasset, Caroline Ménager, Eve Sartori
- Sandrine Neilz, Vincent Gilbert, Denis Jonckea
- Stéphane Gusmeroli, Dominique Cabrol

Validation du compte-rendu du CE du 07/11/2017 (partie rythmes scolaires) :

Unanimité

Intervention de Stéphane Gusmeroli :

Il a été très attentif à ce qui s'est dit au CE :

- Le enseignantes n'ont pas assez de recul pour se prononcer sur les nouveaux rythmes scolaires : les 3 heures du mercredi matin sont bénéfiques pour les élèves sauf peut-être pour les plus petits, la concentration des élèves est toujours diminuée les après-midi
- Thomas Vergnolle fait état des avis d'experts : la question n'est pas juste sur les rythmes du temps scolaire, elle doit se poser sur toute la journée, toute la semaine à l'école. Il faut prendre le temps de définir collectivement ce que l'on fait au niveau local.

Il souhaite avoir plus de temps pour prendre une décision. Stéphanie Grasset approuve. Le délai qui nous est donné, février 2018, est trop court.

La question : Comment construire ensemble le meilleur rythme scolaire ? (évaluer, discuter avec tous les parents) ? On a besoin de l'année complète pour travailler. (Scénarios construits ensemble)

Il propose que la demande auprès de la DASEN soit faite en février 2019 pour la rentrée 2019.

→ **Accord de l'ensemble des personnes présentes.**



Démarche proposée :

- Informer les parents sur la démarche du COPIL
- Faire un diagnostic du fonctionnement actuel par le biais d'un questionnaire auprès des parents (sur les sujets du rythme scolaire, du transport, de la pause méridienne, du périscolaire....). Il faudra rester vigilant sur les questions :
 - o ne pas partir dans tous les sens : la question du rythme scolaire doit rester centrale (même si « tout est lié » selon Stéphanie Grasset)
 - o poser des questions précises (exemple : de quelle heure à quelle heure avez-vous besoin d'un moyen de garde)
- Analyser et construire des scénarios possibles
- Vote des parents sur les scénarios

Calendrier :

- Réunion avec tous les parents le mardi 16 janvier à 20h00 :
 - o Objectif : présenter la démarche et le projet de questionnaire de diagnostic.
 - o Animation assurée par Christian Maffre (si disponible)
 - o En présence de l'IEN (si disponible)
- Au besoin, ajustement du questionnaire suite à la réunion
- Diffusion du questionnaire de diagnostic aux parents avant les vacances de Février
- Analyse à partir de la 2^{ième} semaine de Mars et construction en avril des scénarios d'organisation des temps scolaires (sur toute la journée/toute la semaine, y compris sur activités extra scolaires), à soumettre au vote des parents :
 - o Les scénarios devront être analysés finement (conséquences matérielles et financières, ...)
 - o Seuls seront retenus et soumis au vote des parents les scénarios que le Conseil d'école ou le COPIL sera prêt à mettre en œuvre
- Vote des parents sur les scénarios : début mai
- Vote du CE de juin

Divers points :

- Stéphanie Grasset note que l'IEN peut mettre un avis défavorable, même si un consensus est trouvé : penser à lui présenter les scénarios avant le vote
- Problème de la réorganisation du travail des parents : Denis Jonckea dit qu'il serait obligé de diminuer son temps de travail, en cas de passage à la semaine de 4 jours afin de pouvoir garder ses enfants le mercredi matin et que cela aurait un coût financier important.

Prochaine réunion du COPIL : 7/12/2017 à 18h30

Rédaction du questionnaire

